

MASTER 2 DROIT et ADMINISTRATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL PARCOURS MANAGEMENT et ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS DE SANTE

Formation proposée dans le cadre de la formation continue aux salariés du CHU : 375 heures d'enseignement.

Les cours ont lieu du mercredi 13h au vendredi 20h, de mi-septembre à mi-décembre (la dernière semaine est consacrée aux examens), puis de mi-janvier à mi-avril (la dernière semaine est consacrée aux examens).

LA MAQUETTE DU DIPLÔME

<p>SEMESTRE 1</p> <p>Unité 1A : Les acteurs du secteur sanitaire et social L'organisation sanitaire Les acteurs du secteur social</p> <p>Unité 1B : Les établissements de santé Les établissements de santé (publics et privés) Financement des établissements</p> <p>Unité 1C : séminaires L'organisation sanitaire Les établissements de santé Anglais professionnel</p> <p>Unité 1D : Management opérationnel à l'hôpital 1 Principes fondamentaux de management Exercices et études de cas en management</p>	<p>25 h - 4 ECTS 25 h - 3 ECTS</p> <p>25 h - 3 ECTS 15 h - 3 ECTS</p> <p>15 h - 4 ECTS 15 h - 4 ECTS 15 h - 1 ECTS</p> <p>20 h - 4 ECTS 20 h - 4 ECTS</p>
<p>SEMESTRE 2</p> <p>Unité 2A: Droits, devoirs, responsabilités Droits et devoirs des patients et des praticiens Responsabilité des établissements</p> <p>Unité 2B : Action de l'Etat Etat et établissements de santé Handicap, vieillesse et action publique</p> <p>Unité 2C: séminaires Droits et devoirs des patients et des praticiens Responsabilité des établissements Handicap, vieillesse et action publique Etat et établissements de santé</p> <p>Unité 2D : Management opérationnel à l'hôpital 2 Principes fondamentaux de management Exercices et études de cas en management</p>	<p>25 h - 3 ECTS 25 h - 3 ECTS</p> <p>25 h - 3 ECTS 25 h - 3 ECTS</p> <p>15 h - 3 ECTS 15 h - 3 ECTS 15 h - 3 ECTS 15 h - 3 ECTS</p> <p>20 h - 3 ECTS 20 h - 3 ECTS</p>

LE CONTENU DES COURS

ORGANISATION SANITAIRE (25h de cours, 15h de séminaires)

Objectif : compréhension de l'organisation du monde de la santé et du rôle de ses acteurs, notamment publics

Thèmes présentés : Généralités sur l'histoire du monde hospitalier et le droit applicable au monde de la santé - Les institutions internationales ayant des compétences sanitaires (notamment l'Organisation mondiale de la santé) - Les interventions sanitaires des institutions européennes - Les acteurs publics français de la santé (Parlement, pouvoir exécutif, Administration centrale, Autorités indépendantes, Administrations territoriales étatiques, collectivités territoriales, établissements publics autres que les établissements publics de santé, groupements d'intérêt public) - Les principaux acteurs sanitaires privés français

ACTEURS DU SOCIAL (25h de cours)

Rappel historique de la construction du social : de la charité au moyen-âge jusqu'aux politiques publiques de cohésion sociale aujourd'hui.

La définition du social : différence entre aide sociale et action sociale et différentes sources juridiques du social (au niveau international et au niveau national)

Les acteurs du social : l'Etat (central et déconcentré en mettant l'accent sur la réforme de l'Etat) les collectivités territoriales et leurs établissements publics (Région , Département, Intercommunalités, Communes), les associations (notamment les associations gestionnaires d'établissements ou services sociaux et médico-sociaux , les usagers (exemple de la prise en compte des usagers dans les établissements sociaux et médico-sociaux, et de la participation des habitants dans la politique de la ville).

LES ETABLISSEMENTS DE SANTE (25h de cours et 15h de séminaires) :

Sur les établissements de santé publics :

Objectif : compréhension de l'organisation hospitalière en France ainsi que de l'organisation et du fonctionnement d'un établissement public de santé

Thèmes présentés : Généralités sur les établissements de santé publics et privés - Statut juridique des établissements publics de santé (personnalité juridique des E.P.S., étapes de la vie des E.P.S., classements des E.P.S.) - Activités des E.P.S. (étendue des activités, cadres d'exercice des activités, orientations des activités) - Organes des E.P.S. - Relations entre les établissements de santé et le service public - Relations interhospitalières ainsi qu'entre les établissements de santé et d'autres acteurs du monde de la santé

Sur les établissements de santé privés :

Le cours vise à présenter le secteur hospitalier privé : contexte juridique, économique et social dans lequel évoluent les établissements de santé privés, les atouts mais aussi les contraintes, qui font la spécificité de ce secteur d'activité. Les interventions de directeurs d'établissements permet aux étudiants de mieux appréhender la réalité du terrain.

FINANCEMENT DES ETABLISSEMENTS (15h de séminaires)

objectifs :

Comprendre le mécanisme de la T2A et ses implications dans le fonctionnement et la gestion d'un hôpital ainsi que le rôle des acteurs dans le circuit des recettes et des dépenses (médecins, soignants, DIM, gestionnaires)

Comprendre les logiques sous-tendant l'équilibre financier d'un hôpital (cycle d'exploitation, d'investissement, endettement) et les leviers de l'hôpital pour maintenir ou améliorer cet équilibre.

Les exercices (construction d'un EPRD...) ainsi que dans le caractère très concret des exemples convoqués donnent des clés de lecture pour comprendre ce qui se passe à l'hôpital.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE MANAGEMENT (20h de cours par semestre) et EXERCICES ET ETUDES DE CAS EN MANAGEMENT (20h de séminaires par semestre)

Apports et échanges sur la posture managériale en particulier dans un contexte fort de changement :

Que signifie être un leader ?

Qu'est-ce que le changement et les impacts émotionnels ?

Que sont les risques psycho-sociaux ?

Comment décoder les modes relationnels au sein d'une équipe et vis à vis du responsable ?

Comment rester dans une posture porteuse de sens et bienveillante dans un contexte de tensions ?

Comment accompagner les personnes et les équipes en fonction de leurs niveaux d'autonomie de compétences et relationnelles ?

Comment élaborer et décliner un projet de service ?

La reconnaissance au travail.

DROITS ET DEVOIRS DES PATIENTS ET DES PRATICIENS (25h de cours et 15h de séminaires)

Le cours propose principalement un approfondissement des connaissances sur les droits des patients. Dans le cadre d'une évolution d'un paternalisme médical vers une démocratie sanitaire, il aborde dans le détail les grands thèmes suivants : droit à l'admission et aux soins, droit à la sécurité sanitaire, droit à l'information, respect du secret médical et de la confidentialité, respect de l'intégrité du corps, recueil du consentement, tenue et accès au dossier médical, la fin de vie, les droits du patient mineur, la recherche biomédicale, le droit à la réparation des dommages, etc. S'agissant des devoirs des praticiens, l'accent est mis sur la déontologie et le rôle des juridictions ordinaires, mais aussi la responsabilité pénale et disciplinaire. Devoirs résiduels des uns, et protection des autres sont également étudiés.

Le séminaire invite les étudiants à s'approprier un sujet et le travailler en groupe sur tout le semestre. Pour l'année 2014-2015, les sujets suivants étaient retenus : Le soin contraint ; la fin de vie ; l'euthanasie ; la CRUQPC ; les juridictions ordinaires ; soins et privation de liberté ; l'accès aux soins des étrangers ; l'inviolabilité et l'indisponibilité du corps humain ; l'éducation thérapeutique du patient.

RESPONSABILITE DES ETABLISSEMENTS (25h de cours et 15h de séminaires)

Développements préliminaires sur la responsabilité de droit commun (responsabilité du médecin à titre individuel)

La responsabilité civile des cliniques

La responsabilité des hôpitaux publics

La responsabilité pénale des médecins et des établissements de santé

Le régime particulier de l'indemnisation de l'aléa thérapeutique avec l'intervention de la solidarité nationale (oniam).

HANDICAP, VIEILLESSE et ACTION PUBLIQUE (25h de cours et 15h de séminaires)

Sur le volet handicap du cours : la vision du handicap a travers les âges a induit la législation applicable aujourd'hui à cette situation. Le cours porte sur l'étude des différentes logiques qui se sont succédées, et les lois et règlements qui en découlent de l'antiquité à nos jours. L'application de ces lois est décrite, ainsi que leurs impacts sur la prise en charge avec des exemples concrets issus de la pratique professionnelle. Une partie du cours porte également sur la réforme des tutelles.

Sur le volet vieillesse, sont abordées les thématiques suivantes : histoire et construction des politiques publiques en matière de vieillesse, le dispositif législatif, le cadre institutionnel de l'action publique, les prestations, les établissements et services médico-sociaux d'accompagnement des personnes âgées dépendantes.

ETAT ET ETABLISSEMENTS DE SANTE (25h de cours et 15 h de séminaires)

Dans la continuité du cours « Organisation sanitaire », il aborde, par thème, quelques-uns des grands enjeux de la politique hospitalière : La qualité, La gestion des risques, La certification, La vigilance sanitaire, la télémédecine, la territorialisation. Il propose également quelques focus sur des thèmes parfois isolés : le SAMU, l'ONIAM, le droit de grève et les pouvoirs préfectoraux de réquisition du personnel hospitalier et des médecins.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Rolindes Arroyo, consultante en management (module management)

Claude Benayoun, maître de conférences en droit privé (responsabilité des établissements)

Philippe Bernaz, Directeur Général de la Solidarité et de l'Action Sociale, Conseil Général du Puy-de-Dôme, professeur associé à l'Université (les acteurs du social)

Lucile Blin, consultante en management (module management)

Christian Bourgeonnier, maître de conférences en droit public (organisation sanitaire, et établissements de santé publics)

Guillaume Duriez, directeur des affaires financières CHU de Vichy (financement des établissements)

Caroline Lantero, maître de conférences en droit public (droits et devoirs des patients et des praticiens, état et établissements de santé)

Robin Mor, délégué régional adjoint FHP (établissements de santé privés)

Marie-Pierre Pelletier, directrice de l'EHPAD de Dun le Monestel (handicap, vieillesse et action publique)

Régis Thual, directeur de l'hôpital Guy Thomas de Riom (état et établissements de santé)

Myriam Vallin, directrice adjointe de l'ADAPEI 63 (handicap, vieillesse et action publique)

Agnès Roche, maître de conférences en science politique, responsable du diplôme.